

# **Point sur les déménagements et travaux en administration centrale (15 avril 2022)**

Le groupe de travail relocalisation des services AC du MAA s'est réuni le vendredi 15 avril 2022 en visioconférence, en présence pour l'administration de Philippe Merillon, secrétaire général adjoint du MAA, Marc Rauhoff, sous-directeur de la logistique et du patrimoine (SDLP), Philippe Gigou son adjoint, Isabelle Cenzato, cheffe de la délégation du soutien aux services (DSS), Sébastien Faugère, son adjoint, Odile-Anne Nicollet, cheffe du bureau des moyens et des services (BMS).

La CFDT était représentée par : Stéphanie Clarenc, Brigitte Chelfi et Isabelle Vandermeersch.

Marc Rauhoff fait un point de situation sur les différents sites de l'administration centrale.

## **Varenne**

### **Bâtiment D**

Dans l'objectif d'une densification, il a été décidé du regroupement du SAFSL dans ce bâtiment ; les déménagements sont prévus à partir du 23 avril 2022.

*Pour la CFDT, ce regroupement peut être bénéfique pour la communauté de travail de ce service, même si les sous-directions ont des périmètres bien spécifiques et ont parfois peu d'interactions. Toutefois, le microzoning fait apparaître pour un même bureau fonctionnel, un éclatement sur plusieurs zones, alors que les agents dans ces bureaux interagissent beaucoup, ce qui confère un manque de reconnaissance de leurs missions.*

## Bâtiment B

Début mai, la DSS déménagera au 3ème étage, la CFDT au 4ème étage, tout comme la FSU et l'Alliance du Trèfle.

## Bâtiment E

A compter du 15 mai jusqu'à fin juillet, déménagement du SRH dans ce bâtiment qui regroupera l'ensemble du SRH, y compris le cabinet médical et le bureau des pensions qui lui, déménagera en septembre prochain. Ce sera la première fois que l'ensemble de ce service sera regroupé au même endroit !

Ce bâtiment accueillera également une partie du BSMB, le BARA (anciennement BIP), le PAMS (pôle d'accompagnement du management des services, anciennement pôle des coachs), la délégation mobilité et carrière (DMC) et la délégation au pilotage et à la transformation (DPT).

La particularité de ce bâtiment est qu'il est conçu avec des bureaux partagés pouvant accueillir 6 personnes : 4 agents + 2 stagiaires.

*Pour la CFDT, ces bureaux présentent de nombreux inconvénients, à commencer par les nuisances sonores et la difficulté pour se concentrer. Les paravents prévus pour les limiter ont pour conséquence d'assombrir les bureaux qui ne sont pas côté fenêtre. Côté fenêtre, ça peut être trop lumineux. L'ouverture des fenêtres et la température dans les bureaux sera difficile à accorder pour l'ensemble des agents du bureau avec notamment certains agents qui souhaiteront ouvrir les fenêtres. Cette configuration soulève également la question du positionnement des assistantes.*

*Du fait même de cette configuration, la CFDT espère que l'accord télétravail sera appliqué en permettant aux agents de demander et d'obtenir jusqu'à 3 jours de télétravail. A contrario, cette configuration peut pousser les agents à recourir davantage au télétravail, du fait de conditions de*

*travail dégradées.*

Pour ces bureaux, les paravents seront désormais en tissus de couleur beige, c'est un choix du SRH. Il n'est par ailleurs pas prévu de mettre de capteur CO<sub>2</sub> pour l'ouverture des fenêtres. La DSS proposera la visite des bureaux témoins aux agents à partir du 10 mai prochain.

Le positionnement des assistantes n'est pas connu à ce stade : soit elles seront avec les gestionnaires, soit regroupées dans un bureau partagé ou avec l'adjoint du chef de bureau. La DSS n'a pas encore reçu le zoning finalisé et détaillé.

## **Bâtiment C**

Le démarrage des travaux du bâtiment C est prévu début 2023. L'objectif est une optimisation des espaces (bulles, espaces de confort, bureaux partagés) identiques au bâtiment E.

Le fin des travaux est prévue pour fin 2023.

*La CFDT demande d'attendre le retour d'expérience sur le bâtiment E avant de déployer la même configuration.*

Suite au refus de Bâtiments de France sur le projet de renouvellement des huisseries, il est à nouveau à l'étude. Par conséquent, les huisseries ne seront pas changées pendant la phase de travaux à venir, mais seulement après la réintégration du bâtiment par les agents.

## **Maine**

A partir de septembre, ce site accueillera les agents de l'Asma nationale, de France vétérinaire international (FVI), de l'AMOMA (Association des membres du Mérite Agricole) et ceux du site « Le Ponant » dont le bail arrivera à échéance le 8 octobre 2022.

Il est rappelé qu'il y a un véhicule et 2 vélos électriques à Maine, tous disponibles sur réservation, avec un retour sur Maine demandé.

Concernant le bâtiment d'AgroParisTech, les études sont en cours pour le reconfigurer en bureaux. Les travaux démarreront en 2023 et se termineront en 2025.

La piscine sera reconfigurée en 2 étages avec un premier niveau converti en salle de réunion et un niveau supérieur qui sera créé pour accueillir des bureaux.

Ce bâtiment accueillera 300 postes de travail permettant de libérer le site de Vaugirard (400 postes actuellement).

## Vaugirard

Le CGAAER et la DGAL seront maintenus sur le site, avec des déménagements à prévoir pour l'ensemble des agents. Le microzoning non nominatif est en cours pour le CGAAER, avec un groupe de travail prévu le 21 avril en présence de la SDLP. Quant au microzoning de la DGAL, il est en cours de réflexion, en concertation avec les agents. Les déménagements sont prévus courant septembre, voire en octobre.

L'Alliance du Trèfle conservera un bureau sur ce site et une solution sera proposée pour permettre une permanence de l'Asma-RP. L'antenne du cabinet médical est maintenue. Les deux techniciens BARA et l'agent du BSMB sont maintenus au rez-de-chaussée.

Dans ce bâtiment, des locaux de convivialité sont prévus à chaque étage ainsi qu'une salle de réunion ; le mobilier neuf sera adapté aux bureaux partagés.

Des demandes de recloisonnement, ainsi que quelques autres aménagements, ont été formulées par le CGAAER. Toutefois, M. Rauhoff précise que des aménagements importants ne pourront pas être acceptés, car le bail, que le MAA ne souhaite pas

renouveler, prendra fin en mars 2026.

Concernant les douches, il y en a une au sous-sol avec eau chaude. Celles aux étages ne sont pas en état de fonctionnement car les chauffe-eau sont hors service. Il est prévu de maintenir les douches au sous-sol pour les sportifs et les cyclistes matinaux, à côté desquelles il est prévu d'aménager un vestiaire.

Pour les vélos, il peut être demandé à la SDLP de rajouter des racks à vélos mais sans aménagement supplémentaire... pas d'abri pour la pluie !

*La CFDT interroge l'administration sur les travaux et les nuisances sonores. En effet, il y a déjà des gros travaux sur les autres bâtiments du site qui ont été libérés par la mutualité française. Le fait de libérer les ailes C et D pourrait entraîner des gros travaux sur ces zones. Le propriétaire ne fait aucun effort de communication sur ce sujet !*

Le SDLP répond qu'effectivement il n'a aucune information à ce sujet .

En conclusion, les déménagements se termineront à Varenne en 2023.

*Pour la CFDT, la destination (macrozoning) est déjà bien définie pour le site de Vaugirard. Sur le site de Maine, le macrozoning reste à définir et il est important qu'il soit communiqué avant l'été, pour permettre un temps de concertation avant le déménagement prévu en septembre.*

L'administration répond que les macrozonings seront communiqués très prochainement pour permettre la concertation avant l'été, et qu'à ce stade, l'administration ne peut pas s'avancer sur la période de déménagement (septembre ou octobre) .

*Dans le cadre de ces déménagements, les structures ont un travail important d'archivage à accomplir. La CFDT demande que l'ensemble des structures concernées (DGAL, CGAAER, bureau des pensions, Asma nationale,...) aient accès aux matériels nécessaires (sacs pilon, mise en place de bennes), et en particulier pour les structures qui ont des archives aux sous-sols.*

Marc Rauhoff confirme que l'ensemble des structures auront accès aux matériels nécessaires pour l'archivage et les déménagements.

## **Barbet-de-Jouy**

Dans le cadre du projet de requalification de l'entrée à Barbet-de-Jouy, les travaux sont prévus pour 2023, et ce, afin d'éviter la neutralisation simultanée des parkings de Varenne et de Barbet-de-Jouy.

Il est également prévu un renouvellement des huisseries à partir de 2023, nécessitant un travail de préparation en amont pour le planning des bureaux à libérer.

Des travaux, également en cours pour l'AURI pour la rénovation du monte-chARGE, devraient s'achever fin juin 2022. Avec ce nouveau monte-chARGE, le Club (restaurant au 1er étage de l'AURI) sera accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

## **Toulouse**

Les travaux sont en cours et se déroulent bien. Les travaux d'étanchéité se poursuivent et s'étaleront sur 5 mois ; ils ont repris après des problèmes thermiques.

Les travaux sur les façades à Toulouse ont également repris.

Sur le parking du site de Toulouse, des racines d'arbres déforment la chaussée et le parking. La SDLP va examiner ce

problème tout en privilégiant les végétaux.

## **Salles de réunion**

L'outil MOSAR de réservation des salles prévoit l'affichage des réunions du jour. Cette possibilité est en cours de réflexion pour un affichage dans les endroits stratégiques du ministère (accueil, galerie Gambetta).

Le prochain groupe de travail relocalisation des services en AC est prévu le jeudi 9 juin.